

Les années 90 ont été entièrement consacrées à la formation des volontaires et du staff.

Ceux-ci ont acquis des capacités de gouvernance qui ont lancé l'Association et permis de construire ses bases institutionnelles.

Elle a réuni depuis sa création en 1984, huit (8) assemblées générales, huit (8) sessions du Conseil National,

mené quatre (4) exercices de planification stratégiques.

Aujourd'hui l'Association jouit d'une forte crédibilité, entretient de relations solides avec les autorités à tous les niveaux,

les partenaires et dispose de cinq antennes régionales fonctionnelles qui lui accorde une présence managériale dans tout le pays.

Les volontaires relèvent de différentes structures hiérarchisées à trois niveaux :

Central (Bureau National et le Comité Exécutif National),

Régional Intermédiaire (Bureau régional), Communal (Bureau Communal).

Le Mouvement d'Action des Jeunes (MAJ) est représenté à tous ces niveaux.

Par ailleurs, les rôles et les responsabilités de chaque niveau sont définis dans les statuts et règlement intérieur en vigueur.